

Direction des ressources Humaines
Affaires Médicales
AY/JLD/SG – 2024

**DÉCISION PORTANT NOMINATION EN
QUALITÉ DE CHEF DE SERVICE ADJOINT
N°2024-005**

LE DIRECTEUR,

- Vu l'article R.6146-4 du Code de la Santé Publique ;
- Vu la candidature de Monsieur le Docteur Fabrice THIOLLIERE ;
- Vu la proposition de Monsieur le Professeur Vincent PIRIOU, chef du service Anesthésie Réanimation Médecine Intensive de nommer le Docteur Fabrice THIOLLIERE en qualité de chef de service adjoint ;
- Vu l'avis favorable de Monsieur le Docteur Philippe RAGUÉ, chef du pôle Chirurgie Médico-Technique ;
- Vu la codécision du Directeur et du Président de la Commission Médicale d'Établissement, en date du 2 février 2024 ;

NOMME

Monsieur le Docteur Fabrice THIOLLIERE en qualité de chef de service adjoint Unité de Soins Critiques à compter du 5 février 2024 pour une durée de 4 ans.

Fait à Vienne,

Le 2 février 2024

Le Directeur par intérim
Achour YAHIAOUI
Directeur Général par intérim YAHIAOUI

N° FINESS



380000174